

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES —..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Cahors, le 30 Juillet

L'ORGANISATION

DES CAISSES D'ÉPARGNE

Il y a longtemps que la question de la réorganisation des caisses d'épargne a été agitée pour la première fois et que les hommes qui sont le plus au courant de ces sortes de questions ont montré la nécessité d'introduire dans le fonctionnement de cette institution d'importantes modifications.

Les caisses d'épargne ont rendu aux travailleurs des services incontestables en leur permettant de conserver et de faire fructifier leur épargne, avec la plus complète sécurité. Cela n'est pas contestable, et il n'est personne qui ne reconnaisse que cette œuvre utile a contribué dans une large mesure à inculquer à l'ouvrier l'esprit de prévoyance et d'économie.

Mais il faut bien admettre que l'organisation actuelle des caisses d'épargne n'est pas parfaite et qu'elle contient des lacunes qu'il serait possible de combler. Le développement considérable que cette institution a pris pendant les vingt dernières années en a mieux fait ressortir certaines imperfections qu'il est urgent de faire disparaître.

On sait que l'énorme concentration des capitaux d'épargne entre les mains du Trésor rend le problème complexe.

Le Trésor, il est vrai, est tenu par la loi à n'employer ces capitaux qu'en valeurs d'Etat. C'est là une garantie sérieuse pour les déposants. Mais il n'est pas douteux qu'en acceptant ainsi d'être la Banque de dépôts du pays, l'Etat assume une lourde tâche, car le montant des sommes immédiatement exigibles qu'il réunit par le moyen des caisses d'épargne va sans cesse en augmentant.

En 1837, l'Etat devait 106 millions aux caisses d'épargne ; en 1848, il leur devait 354 millions ; en 1870, 633 millions ; et en 1891, 3 milliards 373 millions.

On voit par ces chiffres que les dépôts ont suivi une progression constante et que l'Etat est fortement engagé vis-à-vis des caisses d'épargne.

Cette situation a préoccupé plusieurs membres du parlement et le gouvernement lui-même. C'est pourquoi diverses propositions tendant à modifier l'organisation actuelle des caisses d'épargne ont été déposées sur le bureau de la Chambre.

Le projet présenté par le gouvernement a principalement pour but d'introduire des réformes dans le fonctionnement administratif surtout en ce qui concerne les relations des caisses d'épargne avec le Trésor et de réduire autant que possible les engagements éventuels de l'Etat. Quant aux propositions issues de l'initiative parlementaire, elles ont un caractère plus étendu, plus général, et ne tendent rien moins qu'à une transformation de l'institution des caisses d'épargne pour lesquelles elles réclament une liberté complète de l'emploi de leurs fonds.

Il y a entre ces deux systèmes sur lesquels la Chambre est partagée, une différence essentielle qu'il n'est pas besoin de faire ressortir. Lequel des deux l'emportera ? On ne saurait le prévoir dès maintenant. Ce que nous pouvons dire, c'est qu'ils ne nous satisfont complètement, ni l'un ni l'autre, parce qu'ils présentent l'un et l'autre plus d'un inconvénient.

Dans une question de cette nature, il faut se préoccuper avant tout de l'intérêt des déposants, et faire en sorte que les caisses d'épargne atteignent, dans la plus large mesure possible, le but que l'on s'est proposé en les créant.

Sans demander la complète indépendance des caisses d'épargne, ne pourrait-on pas entrer dans la voie d'une émancipation raisonnable et fructueuse en leur accordant la faculté de faire certains placements directs entourés de toutes les garanties désirables de sécurité ?

La commission de la Chambre a adopté une solution dans ce sens en décidant que l'emploi des fonds devra être facultatif et limité. Cet emploi s'exercera en suivant la prescription de statuts approuvés par le Conseil d'Etat, en valeurs, offrant toutes les garanties certaines et de premier ordre. En outre, il ne pourra s'étendre qu'à un maximum du quart des fonds déposés et dans une proportion établie selon l'importance du capital et des réserves de l'établissement. La garantie de l'Etat ne s'appliquera qu'aux fonds qui seront transmis à la caisse des dépôts et consignations, et afin de bien désigner au public les caisses privées qui seront à garantie limitée de l'Etat, celles qui seront autorisées à pratiquer le libre emploi seront dénommées : Caisse d'épargne libres.

La dernière partie de la proposition de la commission concernant ce qu'elle appelle les caisses d'épargne libres ne nous semble pas bien inspirée et nous doutons qu'elle reçoive un accueil favorable.

Avant de résoudre une question de cette nature et qui touche à des intérêts aussi importants, il ne serait pas inutile, ce nous semble, de consulter les conseils généraux et d'attendre qu'ils aient formulé des vœux qui éclaireraient le législateur et lui faciliteraient sa tâche.

M Carnot a répondu par le télégramme suivant :

Je suis vivement touché des sentiments que Votre Majesté a bien voulu m'exprimer, à l'occasion de la présence de notre escadre.

Nos braves marins n'oublieront pas l'accueil si cordial dont ils sont l'objet ; j'en remercie Votre Majesté et je suis heureux d'y voir un éclatant témoignage des sympathies profondes qui unissent la Russie et la France.

CARNOT.

LES MARINS FRANÇAIS A SAINT-PÉTERSBOURG

Nous recevons les nouvelles les plus intéressantes du séjour de la flotte dans les eaux russes et de la réception des officiers à St-Petersbourg.

A leur arrivée, nos compatriotes ont été acclamés par des milliers de personnes qui criaient : Vive la France ! L'enthousiasme était indescriptible.

Un raout, offert par la municipalité de St-Petersbourg, a été servi dans une immense salle ornée de drapeaux et de portraits.

Le maire a prononcé un magnifique discours sur l'amitié de la France et de la Russie, qui a été couvert d'applaudissements et de vivats.

L'ambassadeur français a porté la santé de l'Empereur et l'amiral a remercié la municipalité qui avait offert à chaque vaisseau une grande coupe d'argent et plusieurs cuillers ; l'amiral et chaque commandant un superbe vase émaillé ; chaque officier une timbale, tous ces objets étaient renfermés dans des écrins portant la date et le nom du destinataire avec ces mots : Souvenir cordial de la ville de St-Petersbourg.

Les événements de Cronstadt et de St-Petersbourg, l'inspection de la flotte par le tzar et ses dernières paroles prouvent que l'alliance franco-russe n'est pas seulement une possibilité, mais bien un fait accompli.

La preuve en est d'ailleurs dans la rage des feuilles allemandes.

Il n'est pas sans intérêt d'enregistrer les réflexions qu'inspire à la presse allemande la brillante réception faite à notre escadre à Cronstadt.

On lit dans le Post, de Berlin : « Les bruyantes manifestations de Cronstadt n'auront aucune conséquence sérieuse. Ceux qui rêvent de faire la guerre aux puissances alliées ne risqueront pas la partie, tant que le faisceau de l'alliance sera solide. »

» D'ailleurs, même en France, il existe un bon sens qui fait contraste avec l'aveuglement des masses populaires. Ces éléments raisonnables apprécieront la visite de la flotte à Cronstadt à sa juste valeur. »

INFORMATIONS

FRANCE ET RUSSIE

Voici le texte du télégramme adressé par le tzar à M. Carnot, à l'occasion de la visite de l'escadre française à Cronstadt :

La présence de la brillante escadre française qui mouille en ce moment devant Cronstadt témoigne une fois de plus des sympathies profondes qui unissent la France et la Russie.

Il me tient à cœur de vous en exprimer ma vive satisfaction et de vous remercier du vrai plaisir que j'éprouve à recevoir les braves marins français.

ALEXANDRE.

son ancienne chambre, où l'hôtelier s'empressa de la conduire. Catherine passa également la nuit à l'hôtel des Frangers.

Le lendemain, les deux femmes repartirent chacune dans une voiture différente. A Barr, elles se suivirent presque immédiatement à la gare, devant le guichet où se distribuent les billets.

Catherine comptait demander le s'en pour son pays, quand elle entendit Rosa qui disait de son timbre doux et argentin :

— Une troisième classe pour Paris, s'il vous plaît.

La Prussienne changea brusquement d'idée et, un peu après que Rosa se fut éloignée, son billet à la main, elle s'avança à son tour au guichet, répétant d'une voix brève :

— Une troisième classe pour Paris !

Elle évita de monter dans le même compartiment que celle qu'elle poursuivait de sa haine, et se plaça dans le wagon suivant pour la mieux épier.

— A Paris, se dit-elle quand le train se mit en marche, à Paris, les filles se perdent plus facilement qu'ailleurs...

Et elle ajouta avec un rire atroce :

— Surtout si on les aide un peu.

Quant à Rosa, elle voyageait, triste mais résignée, interrogeant l'espace à travers la portière de son compartiment, les yeux fixés en avant, dans la direction de cette terre de France qui l'appelait...

N'étant plus qu'une étrangère au Hohwald, ne voulant plus retourner à Remiremont, elle partait pour Paris, dans l'espoir bien vague d'y

retrouver sa tante Mme Semmè, et de lui demander asile en attendant qu'elle put vivre de son travail. Elle emportait tout ce qu'elle possédait, c'est-à-dire les maigres économies réalisées sur son salaire chez Mme Dornach.

Retrouverait-elle seulement dans ce grand Paris, sa tante dont l'humeur était si vagabonde et dont elle était sans nouvelles depuis si longtemps ? Si elle n'avait pas ce bonheur, qui la guiderait, qui la protégerait dans cette ville où elle ne connaissait aucune âme qui vive ? L'avenir s'ouvrait devant elle, inconnu, sombre...

Et à mesure que le train s'éloignait à toute vapeur de cette Alsace où dormaient tous ceux qu'elle avait aimés, à mesure qu'elle s'avançait vers Paris, de grosses larmes coulaient le long de ses joues brûlantes, et il lui semblait entendre la voix de son père mourant qui répétait en exhalant son dernier soupir :

— Ma pauvre fille !... Sans feu ni lieu !

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

A PARIS

L'HOTEL KLEBER

En sortant de la gare de l'est, Rosa eut comme un éblouissement.

Cette ville immense dont une des grandes artères s'ouvrait devant elle, ce mouvement, ce bruit,

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 33

SANS FEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

PREMIÈRE PARTIE EN ALSACE

XXI

COUP DE TÊTE

La seconde surprise qu'éprouva Catherine fut encore aussi imprévue que la première.

Comme elle se disposait à reprendre avec les policiers le chemin de Barr, elle vit une voiture s'arrêter devant le chalet qui, la veille encore, appartenait à Michel. La portière de cette voiture s'ouvrit, et, dans l'ombre de la nuit, un forme légère, vêtue de vêtements noirs, sauta à terre, en même temps qu'une voix jeune, émue et trop connue de Catherine, s'écriait :

— Michel, Michel, c'est moi !

— Rosa ! murmura la Prussienne, que vient-elle faire ici maintenant qu'il est parti ?

Le commissaire de police lui offrit de la reconduire au Barr.

— Je vous remercie, lui dit-elle, je reste !

Cependant Rosa était entrée dans la maison, il fallait la suivre pour savoir la cause de son retour, et savoir ce qui allait advenir. Si Michel

ne lui avait pas tout dit ! si ce n'était pas seulement pour désertir l'armée allemande, mais pour courir à un rendez-vous donné à sa cousine, qu'il avait quitté précipitamment le Hohwald !

Le jeune homme n'étant plus là elle ne craignait pas d'être chassée.

— Entrons comme voyageuse ! se dit Catherine.

Et elle frappa à la porte de l'hôtel dont, la veille encore, elle était presque la maîtresse.

Elle pénétra dans le petit bureau, où, surprise, Rosa venait d'apprendre le départ de Michel.

Avant de quitter la maison, il avait chargé son successeur de faire mettre le lendemain à la poste une lettre à l'adresse de Mlle Rosa Herz, chez Mme Dornach, à Remiremont.

L'hôtelier était heureux de remettre cette lettre dans les mains de la destinataire.

« Ma chère Rosa, lui disait Michel, je m'engage « en France dans la légion étrangère. On se bat « au Tonkin, j'y vais. Si j'en reviens, tu m'aimeras ; si j'y meurs, tu me pardonneras. »

« A toi pour la vie ! »

« MICHEL HERZ ».

La malheureuse enfant avait à peine achevé de lire les quelques lignes précédentes, quand, en levant la tête, elle aperçut Catherine.

— Tenez, lui dit-elle en pleurs, voici votre ouvrage, s'il meurt, là-bas, c'est vous qui l'aurez tué !

La Prussienne ne répondit pas, car elle aussi tremblait pour la vie de Michel.

Rosa demanda à coucher encore une fois dans

TABLEAU de la Marche des Trains sur la Nouvelle ligne de TOULOUSE-MONTAUBAN-BRIVE, à partir du 1^{er} Juillet 1891.

Table of train schedules between Paris and Toulouse. It is divided into two main sections: 'De Paris à Toulouse' and 'De Toulouse à Paris'. Each section lists stations along the route and provides arrival and departure times for various train classes (Express, 1^{re} classe, 2^e classe, 3^e classe, Omnibus) and directions (départ, arrivée).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes à Cahors

A l'occasion des fêtes qui auront lieu à Cahors le 2 Août prochain, la Compagnie d'Orléans fera délivrer les 1^{er} et 2 août, pour cette gare à Périgueux, Villeneuve-sur-Lot, Agen, Montauban, Bruniquel, Villeneuve-d'Aveyron, Cransac, Decazeville, Maurs Bretenoux, Brive et Gramat ainsi qu'à toutes les gares et stations comprises entre ces divers points et Cahors, des billets aller et retour réduits de 40 0/0 sur le prix ordinaire des places.

Ces billets seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du 3 Août et pour tous les trains à l'exception des trains postes et express.

En outre, la C^{ie} d'Orléans mettra en marche le 2 Août pour desservir les gares et stations comprises entre Brive, Montauban, Capdenac, Agen, Villeneuve-sur-Lot et Cahors des trains spéciaux pour Cahors et retour aux heures indiquées ci-après :

ALLER

Brive, dép. 7 h. 15 mat. — Cahors, arriv. 2 h. 36 s. Montauban, d. 11 h. 32 m. — Cahors, ar. 1 h. 26 s. Capdenac, d. 9 h. 3 m. — Cahors, ar. 11 h. 9 m. Agen, dép. 11 h. mat. — Cahors, arriv. 2 h. 26 s. Villeneuve-sur-Lot. 10 h. 50 m. — Cahors il.

RETOUR

Cahors, dép. 10^h50 soir — Brive, arr. 1^h40 matin. Cahors, dép. 10^h40 s. — Montauban, ar. 12^h27 m. Cahors, départ 11^h soir — Capdenac, arriv. 1^h7 m. Cahors, dép. 11^h50 s. — Agen, arriv. 2^h53 matin.

Pèlerinage à Roc-Amadour

Billets d'Aller et Retour réduits de 40 0/0

A l'occasion du Pèlerinage de Roc-Amadour (Lot), il est délivré chaque année, du 1^{er} Mai au 31 Octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Roc-Amadour, avec réduction de 40 % sur le prix ordinaire des places :

Aux gares de Bord-aux-Bastide, Saint-Denis-de-Piles, Bourgnac, Marmande, Siorac-de-Ribérac, Saint-Vincent-de-Connezac, Thiviers, La Coquille, Duravel, Pay-l'Évêque, La Gélise, Miremont, Agen, Villeneuve-sur-Lot, Montauban (V.-B.), St-Denis-

d-Murs, Châteauneuf-Bujaleuf, Clermont-Ferrand, Lagnac, Arvant, Rodez, Albi, Toulouse, Montauban (V.-N.), ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces divers points et Roc-Amadour.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains-postes et express, ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 225 fr. — 2^e classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours. 2^e, 3^e et 4^e itinéraires : 1^{re} classe, 180 fr. — 2^e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Le Syndicat de la Fédération Française des Voyageurs de Commerce, sis à la Bourse du Travail, 35, rue J.-J. Rousseau, à Paris, informe MM. les négociants, industriels, fabricants et armateurs, qu'il tient à leur disposition des voyageurs ou représentants en titre ou à la commission, munis des meilleures références. — TÉLÉPHONE —

Le Président, DELMAS-MARSALET.

Bibliographie

Le treizième volume de la Grande Encyclopédie vient de paraître. Il contient la fin du C et une notable partie du D. La grande faveur que cette magnifique publication, dont le texte est illustré de belles gravures, a rencontré près du grand public et des spécialistes, va toujours en s'accroissant et rend toute réclamation.

Nous nous contenterons de signaler quelques-uns des nombreux articles treizième volume dont le développement, l'actualité et le nom des auteurs font de véritables monographies et marquent le dernier état de la science. Citons d'abord les études originales consacrées au mot « Critique », la « Critique » « littéraire » (M. Brunetière), la « Critique » de « textes » (M. Waltz), la « Critique historique » (M. Giry), la « Critique philosophique » (M. Dauriac), la « Critique biblique » (M. Vernes), la « Critique musicale » (M. Lavoix). Le droit est brillamment représenté par les articles « Cours d'appel et Coutumes », de M. Glasson. Dans l'ordre scientifique, nous trouvons l'important travail d'anatomie comparée et de orthologie des docteur G. Kuhff. ch. Debierre, l-h. « petit », sur le « crâne », des articles de chimie sur les « Couleurs » (MM. Joannis et CH. Girard), des détails d'un intérêt général sur le « Croup » (M. Pinel-Maisonville), et le « Décapitulation » (D^r Langlois), enfin, une étude complète sur les « Cuirassés ». L'Histoire nous présente le travail de « M. Molinier » sur les « Croisades », et la Géographie de beaux travaux sur le « Dauphiné », le Danemark et le « Dahomey ». Le savant assyriologue « M. J. Oppert » a rédigé l'article consacré aux caractères « Cunéiformes ». Notons encore pour l'Economie politique le « Crédit foncier » de « M. Lanane » ; pour les biographies, les articles si divers consacrés à l'amiral Courbet, à « Cromwell », à « Dante », à « Danton », etc. Enfin, signalons tout particulièrement, dans les

variétés, une étude très développée et la plus complète jusqu'à ce jour sur les « Courses », qui passionnent de plus en plus le public, et un véritable traité du jeu de « Dames » que de nombreux amateurs ont déjà signalé.

Demander spécimen aux éditeurs H. Lamirault et C^{ie}, 61, rue de Rennes, à Paris.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 30 juillet 1891 : Paul Laucour : Un inconsolé. — Jules Mary : La Bien-Aimée (suite). — Jules Claretie : Le Troisième Dessous (suite). — Léon Allard : Les Flibustiers (suite). — André Valdès : Les Trésors des Vaincus (suite). — Félix Steyne : Le mystère de la tour Eiffel (suite).

EAU de LECHELLE hémostatique ordonnée contre les crachements de sang, les hémorrhagies utérines et intestinales, les pertes, la dysenterie, etc.

LE VIN de G. SEGUIN est le tonique par excellence des voies digestives; il rétablit les fonctions de l'estomac, recrée l'appétit et dissipe les fièvres.

G. SEGUIN, rue St-Honoré, 378, PARIS.



Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

Table of train schedules from Cahors to Libos. Columns: Direction, Train Type, Departure Time, Arrival Time.

Table of train schedules from Libos to Cahors. Columns: Direction, Train Type, Departure Time, Arrival Time.

Table of train schedules from Cahors to Capdenac. Columns: Direction, Train Type, Departure Time, Arrival Time.

Table of train schedules from Capdenac to Cahors. Columns: Direction, Train Type, Departure Time, Arrival Time.

Advertisement for 'LE COURRIER DES MODES PARISIENNES'. Text includes: '12 pages - 15 centimes', 'plus complet que les journaux à 25 cent.', 'publie chaque samedi 50 modèles élégants et pratiques de robes, manteaux, chapeaux, costumes, d'enfants, ouvrages, etc.', 'avec explications et patrons découpés', 'Feuilletons, Causerie médicale', 'Luzoch...', 'Parnac...', 'Arrêt Douelle', 'Morceaux...', 'CAHORS... A...'

BUREAU de PLACEMENT

CAHORS — Rue St-James, 12, — CAHORS

M^{me} V^e BALAGAYRIE, a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'obtenir l'autorisation de tenir un Bureau de Placement. Elle se charge de fournir des domestiques, hommes ou femmes, ou des ménages, munis de bons certificats, aux personnes qui voudront bien lui en faire la demande.

HONORÉ Photographie 77, BOULEVARD GAMBETTA, 77 CAHORS

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.